



Question au Conseil communal

Sujet : défense incendie / projet de financement public-privé		
Déposée par : Rémy Noël (MBB)	Date de dépôt 09.06.2022	Dicastère Service à la population / défense incendie

(Texte)

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les représentant-e-s du Conseil communal,
a

Lors de l'adoption du budget 2022, de nombreuses demandes d'achat d'équipements de protection, émises par le Corps des sapeurs-pompiers de notre commune, n'ont pas pu être exhaussées, du fait des coupes budgétaires.

Pourtant, une partie de ces équipements qui n'ont pas été acquis pourraient intéresser grandement certaines entreprises de la commune dans leur gestion des risques, ceci afin de réduire les menaces liées à d'éventuelles pertes de fabrication ou dégâts sur l'outil de production, notamment en lien avec les risques naturels. C'est par exemple le cas pour les dispositifs anti-crue mobile NOAQ.

Est-ce que le Conseil communal pourrait analyser avec le CSP quelles entreprises seraient intéressées et les contacter afin d'étudier avec elles la possibilité de créer un partenariat public-privé pour l'acquisition de ces équipements ?

J'y vois une possibilité d'une solution "win-win" à savoir l'opportunité de trouver du financement additionnel pour notre budget afin d'acheter du matériel indispensable à la Commune tout en renforçant le partenariat avec les entreprises locales qui elles pourraient diminuer leur risque sans devoir investir seules pour l'acquisition de matériel.